Nice, le 22 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'EPA Nice Écovallée sélectionne Architecturestudio pour la maîtrise d'œuvre urbaine de Parc Méridia, un quartier mixte paysager qui valorise des liens vertueux entre urbanisme et nature

Le groupement conduit par Architecturestudio, composé du paysagiste Topotek1, du bureau d'études techniques Merlin, du bureau d'études en environnement Adret et de Trafalgare pour les aspects déplacements a été désigné lauréat du concours lancé en 2019 pour la maitrise d'œuvre urbaine de Parc Méridia par l'EPA Nice Écovallée. Architecturestudio sera chargée de faire émerger un nouveau quartier de vie au sein de l'Opération d'Intérêt National Nice Écovallée poursuivant la structuration et la requalification urbaine du territoire sur une soixantaine d'hectares entre la ZAC Nice Méridia et le stade Allianz Riviera

Pour Sarah Bellier, Directeur général par intérim de l'EPA Nice Écovallée « *Le projet proposé par Architecturestudio a répondu à nos aspirations en termes de praticité, opérationnel, avec une justesse d'échelle urbaine. Il s'agit de faire émerger d'ici 12 ans, un nouveau quartier de vie paysager dans le prolongement de Nice Méridia. Parc Méridia participera au changement d'échelle de la technopole urbaine. La concertation publique débutera courant 2021. Parmi les 23 groupements qui ont répondu à notre consultation, trois ont été admis à concourir : le groupement avec Architecturestudio, le groupement Agence Ter (mandataire) avec CAB, TECTA, INDDIGO, Guam Conseil et Builders&Partners et le groupement TVK (mandataire) avec BASE, SOA, Suez Consulting SAFEGE, EODD, Roland Ribi et Associés et la Société du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale. Nous sommes très fiers, le territoire est attractif pour les professionnels de la ville*. ».

Pour Philippe Pradal, Président de l'EPA Nice Écovallée « *Parc Méridia lance concrètement la phase 2 de l'OIN Nice Écovallée. Aujourd'hui, à l'ouest de Nice, la ville polycentrique se dessine. Nice Méridia, Grand Arénas et Parc Méridia sont et seront de nouveaux pôles de vie et d'attractivité qui répondent aux besoins de logements des habitants et usagers du territoire et au-delà des entreprises. Une nouvelle dynamique économique et urbaine est enclenchée.* »

Parc Méridia, un projet d'envergure pour donner une nouvelle échelle à la technopole urbaine, Nice Méridia

Parc Méridia s'inscrit dans le contrat de PPA *(*Projet partenarial d'aménagement) signé en 2019 pour la période 2019-2032 par les partenaires. Il prévoit le développement d'environ 589.000 m^2 de surface de plancher. Il s'agit de créer un nouveau quartier de vie mixte, animé et intergénérationnel visant à accueillir logements, entreprises et emplois, ainsi que les commerces et services de proximité et équipements publics nécessaires aux habitants et usagers.

Parc Méridia, un quartier paysager

Ce développement urbain va de pair avec la préservation et la mise en valeur des zones naturelles et agricoles. Au titre de la Directive territoriale d'aménagement (DTA), un minimum de cinquante hectares de terres agricoles seront préservés. La zone agricole au nord du périmètre a vocation à faire l'objet d'un projet agricole. Le quartier s'articulera autour d'un grand parc paysager de 20 ha (plus important que la Promenade du Paillon (15ha)) sur ce territoire historiquement et symboliquement agricole et paysager, pour une reconquête de la nature sur des espaces aujourd'hui très dégradés. Ce parc sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Nice Côte d'Azur.

« Habiter le parc, les sillons » selon Architecturestudio

Le groupement lauréat propose une urbanisation douce, où se mêlent densité désirable, mixité plurielle, maillage performant et souple et paysage continu. L'enjeu est de valoriser un lien fort avec le parc de 20 ha dans une subtile cohabitation avec les équipements sportifs du parc des Sports et dans un dialogue avec les espaces naturels et agricoles remontant vers l'Allianz Riviera et son écoquartier. La qualité de vie, l'exemplarité environnementale et l'innovation seront les fondamentaux de Parc Méridia. Le quartier se dessine selon un principe de sillons d'est en ouest pour ouvrir les bâtiments sur le paysage de la plaine du Var. La trame urbaine s'inscrit dans le prolongement de celle de la ville traditionnelle et de Nice Méridia.

©EPA Nice Ecovallée – vue aérienne Parc Méridia jusqu'au Stade Allianz Riviera

Un parc de 20 ha qui s'inscrit dans le plan de verdissement de Nice, ville verte de la méditerranée

Au XIXe siècle, Nice était déjà la ville-jardin de l'Europe. Ce patrimoine exceptionnellement préservé est un des axes majeurs du développement de la ville et de la métropole Nice Côte d'Azur. Aux plus de 300 hectares d'espaces verts déjà accessibles au public à Nice et en complément des 50 nouveaux hectares de parcs et jardins qui sont programmés d'ici fin 2025, dont 30ha sur le grand parc paysager de la plaine du Var, 10ha sur l'extension de la Promenade du Paillon, s'ajoute ainsi le parc de l'écoquartier Grand Méridia à l'ouest du centre historique de Nice, dans l'OIN ou l'urbanisme repose sur un modèle de transition écologique. Il ne s'agit pas seulement de faire naître un nouvel espace naturel. « *Il s'agit d'aménager, de valoriser les complémentarités entre ville et campagne et de préserver les précieuses ressources* » **selon Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence Alpes Côte d'Azur**,

Dès 2008, ces priorités et notamment la Trame Verte et Bleue ont été inscrites dans le Plan Local d'Urbanisme de Nice. Cela a permis de préserver les espaces agricoles et naturels, notamment ceux des collines et de la plaine du Var mais aussi de redévelopper la culture du maraîchage comme élément économique structurant en écho à la forte vocation agricole du lieu. Grâce à tous les efforts engagés en faveur de la végétalisation du territoire, Nice recense 1 arbre pour 5 habitants soit l'une des communes les plus vertes de France.

Ces nouveaux espaces verts augmentent considérablement la surface perméable du territoire permettant d'améliorer durablement le drainage des espaces publics et de supprimer progressivement les ilots de chaleur.

Ils atténuent les épisodes d'inondation ou de ruissellement des eaux et favorisent l'infiltration dans les réserves d'eau souterraines pour redonner au sol son rôle naturel d'éponge en évitant la saturation des réseaux.

Parc Méridia, une opération majeure de la deuxième phase de Nice Écovallée

Dix ans après la création de l'Opération d'Intérêt National Nice Écovallée, la première phase de développement s'achève avec la livraison des premiers aménagements publics et programmes immobiliers dans Grand Arénas, le quartier d'affaires à vivre 100% azuréen, et Nice Méridia, la technopole urbaine au cœur de la Métropole de Nice Côte d'Azur. Alors qu'une nouvelle centralité métropolitaine émerge, plébiscitée par les habitants et les entreprises qui y créent de l'emploi autour du futur pôle d'échanges multimodal et des lignes 2 et 3 du tramway, une nouvelle page s'écrit pour Nice Écovallée depuis l'approbation en décembre 2019 du contrat de Projet Partenarial d'Aménagement. Ce contrat de PPA identifie trois nouvelles opérations, le hameau de La Baronne à la Gaude, Lingostière sud et Parc Méridia pour la période 2019-2032.

À propos de l'EPA Nice Écovallée : En 2008, sous l'impulsion des collectivités territoriales et de Christian Estrosi, alors Ministre de l'Industrie, le statut d'Opération d'Intérêt National est donné aux 10 000 hectares de la Plaine du Var. Situé au cœur de la Métropole Nice Côte d'Azur, c'est le plus vaste projet d'aménagement en France (122 800 habitants, 15 communes, 60 000 emplois). L'ambition de l'OIN est de faire de la Plaine du var une Écovallée, un lieu d'exemplarité et d'innovation qui concilie économie et écologie. Sur ce territoire, l'EPA Nice Ecovallée a pour mission principale de conduire toute action de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain et le développement économique du territoire, dans le respect de la diversité des fonctions urbaines, de la mixité sociale dans l'habitat ainsi que de la protection de l'environnement. L'EPA exerce également une fonction d'ensemblier et de coordonnateur afin que le projet Écovallée soit partagé avec l'ensemble des partenaires publics et privés et les collectivités (État, Région, Département, 15 communes et Métropole). Cinq opérations sont en cours au sein de l'Ecovallée dont deux majeures : Nice Méridia (technopole urbaine) et le Grand Arénas (quartier d'affaires et de vie international). Trois opérations nouvelles ont été engagées en 2019.

CONTACTS PRESSE

MANIFESTE
Rachel Brunella
01 55 34 99 84
06 21 03 08 30
rachel.brunella@manifeste.fr

EPA Nice Écovallée
Lorea Lasalde
04 93 21 71 20
06 27 47 88 64
lorea.lasalde@epa-plaineduvar.com

Twitter : @EPA_EcoVallee - www.ecovallee-plaineduvar.fr